



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de l'Action Sportive  
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

**2022 DJS 65** Subvention (15 000 euros) et convention avec le Racing Club de France au titre de l'année 2022

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient le Racing Club de France depuis plusieurs années en raison de sa place importante dans le paysage sportif francilien et des nombreuses actions de proximité que le club entreprend. Une convention annuelle d'objectifs avait été conclue le 21 juillet 2021 entre la Ville de Paris et le Racing Club de France et celle-ci est arrivée à son terme le 31 décembre 2021. Dans ce contexte, il vous est proposé d'en conclure une nouvelle pour une durée d'un an, avec une reconduction de la subvention d'un montant de 15 000 €.

Le Racing Club de France (RCF) a été créé en avril 1882. Le club est le doyen des clubs omnisports parisiens. Il est régi par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Il a pour objet statutaire de développer parmi ses membres, et en particulier parmi les jeunes, la pratique des activités physiques et sportives ainsi que la formation et l'aide aux athlètes de haut-niveau.

Le Racing Club de France compte actuellement environ 5 500 membres, répartis dans 13 sections, ainsi que deux sections affiliées, le rugby et le football (1 000 adhérents dans chaque section). 5 000 membres, dont 3 510 sont des hommes et 1 638 sont des femmes, sont licenciés dans diverses fédérations : athlétisme, badminton, boxe, escrime, golf, hockey sur gazon, judo, natation, tennis, volley-ball et water-polo. Les membres du RCF pratiquent leurs activités sportives ou de loisir sur les sites parisiens de la rue Eblé (7<sup>ème</sup>), de Saussure (17<sup>ème</sup>) et sur le site du golf de la Boulie à Versailles. Les écoles de sport du RCF regroupent plus de 3 000 jeunes.

Outre la pratique de la compétition et les activités de sport loisir qu'il propose, le RCF a mis en place un important programme d'animation du tissu sportif parisien de proximité. Plusieurs de ses sections, notamment celle de badminton, organisent des stages durant les vacances scolaires, destinés aux jeunes du club mais également à des enfants venant de l'extérieur. D'une manière générale, les différentes sections du club s'attachent à nouer des relations avec des établissements scolaires situés à proximité pouvant se concrétiser par la conclusion de conventions.

L'apprentissage du sport au service de la santé, du bien-être, de la rigueur de la transmission et du rassemblement est l'axe mis en avant par le club auprès des établissements.

Le RCF accueille également sur les différents sites des organismes privés et des écoles de Paris au service du sport, de la santé, de la formation, de l'éducation et l'entraide tels que les écoles Scuola di Gioconda, Duruy, Eblé, Sainte Jeanne Elisabeth, Bernard Manuel, la Lennen bilingue school, Science Po, l'Inja, l'université Pantheon Assas, l'école Diagonale, le collège-lycée Paul Claudel d'Hust, et l'école internationale bilingue de Grenelle.

Le club a par ailleurs participé à deux dispositifs d'animation parisiens : le Pass-Jeune 2021, avec l'organisation de deux séances d'initiation à l'escrime et le dispositif sportif estival parisien, mis en place à l'occasion du lancement de l'olympiade parisienne, en proposant diverses initiations sportives sur son site rue Eblé aux Parisiennes et Parisiens.

Le Racing Club de France mène également une politique volontariste dans le domaine de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap. Durant la saison 2020-2021, le club a ainsi organisé, avec l'aide des instituts médico-éducatif Norbert Dana, Cognac Jay, Celem, Doisneau et Simone Veill, et des établissements médico-sociaux Maison Blanche et Gosselin, des séances de golf destinées à des enfants présentant des déficiences mentales. De même, tous les ans, le RCF accueille, au golf de la Boulie, le Trophée Perce-Neige, mettant à disposition pour l'occasion l'ensemble de ses installations et de son personnel.

Le RCF est aussi très présent dans le domaine social, par exemple en proposant aux associations s'occupant de migrants certaines plages horaires au sein de ses établissements sportifs et en nouant des partenariats avec des organismes prenant en charge des publics en difficulté (France terre d'Asile, IRIS, SOLIBAD).

Outre la pratique de la compétition et les activités de sport loisir qu'il propose, le RCF a mis en place un important programme d'animation du tissu sportif parisien de proximité et de soutien aux sportifs de haut-niveau, particulièrement en escrime et en badminton.

Par ailleurs, le club s'est impliqué dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en procédant en 2020 à la nomination de deux référents afin de sensibiliser tous les encadrants du club et a également participé à la formation proposée par la Ville de Paris en 2021.

Enfin, le RCF a pour projet de mettre en place des cours de remise en forme au bénéfice des personnes âgées pour les aider à maintenir leur forme physique et lutter contre l'isolement des personnes seules. Par exemple le club a mis en place un pôle Athlé/Santé « seniors », composé notamment de pratiquants de la marche nordique.

À trois ans de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le Racing Club de France, par son riche passé olympique et son dynamisme, aura un rôle important à jouer. D'ores et déjà, le club a mis en place un plan de formation de ses jeunes athlètes afin de détecter et d'entraîner dans les meilleures conditions les futurs champions qui participeront aux Jeux de 2024.

En raison de l'intérêt sportif local présenté par le projet du club, je vous demande de bien vouloir accorder une subvention de 15 000 euros au Racing Club de France au titre de l'année 2022 et m'autoriser à signer la convention afférente.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris